

Fiche Technique : audit réglementaire industrie

Cameroun

Mission de conseil pour sécuriser les autorisations environnementales, maîtriser les risques et piloter une conformité opérationnelle et démontrable, du cadrage au suivi post-mission.

Objectifs de la mission

- Sécuriser l’obtention et le renouvellement des autorisations environnementales.
- Construire un registre des exigences applicable et vérifier sa mise en œuvre sur site.
- Hiérarchiser les écarts et prioriser les actions correctives selon la criticité.
- Réduire l’exposition aux sanctions et les coûts de non-qualité environnementale.
- Renforcer la crédibilité du site auprès des autorités, clients et bailleurs.

Livrables clés : registre des exigences applicable, fiches de constats et preuves, matrice de risques/priorités, plan d’action chiffré et séquencé, rapport d’audit avec annexes probatoires, suivi post-mission.

Cible / Bénéficiaires

- Directions d’usine, responsables QHSE/HSE, équipes de production, maintenance, logistique.
- Sites industriels opérant à Douala, Kribi, Limbe, Yaoundé, Garoua, Bertoua (incl. Douala-Bassa, Bonabéri, Edea).
- Secteurs : agroalimentaire/boissons, huileries, mines & carrières, cimenteries & matériaux, pétrole & gaz, logistique portuaire.
- Sites en voisinage urbain ou milieux sensibles (corridor portuaire, interfaces maritimes).
- Organisations souhaitant articuler ISO 14001 avec le PGES et les prescriptions d’autorisation.

Durée de la mission

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage et collecte	Définir périmètre, interlocuteurs, documents requis	1 à 2 semaines (selon taille du site)
Visites terrain	Observer, interroger, relever et documenter les preuves	2 à 5 jours (selon complexité)
Analyse et hiérarchisation	Classer les écarts par criticité et enjeux	~ 1 semaine
Restitution et plan d’action	Décider, prioriser et engager les corrections	2 à 3 jours

Un suivi post-mission peut être organisé pour valider la levée des écarts et la pérennité des corrections.

1) Préparation et cadrage

- Périmètre, objectifs, interlocuteurs par atelier, volumétrie documentaire.
- Registre des exigences: lois, décrets, arrêtés, prescriptions d'autorisation, engagements EIES/PGES, exigences clients.
- Items contrôlables reliés à une preuve, une périodicité et un responsable.
- Plan d'entretiens: production, maintenance, énergie, laboratoire, logistique.

2) Inspections et vérifications terrain

- Visites par atelier/zone de risque: réception, transformation, stockage, expédition.
- Rétention/étanchéité, bassins, séparation réseaux pluviaux/effluents, émissions canalisées/diffuses, moyens d'alerte/intervention.
- Entretiens avec équipes; comparaison des constats au registre; preuves photographiques et relevés.
- Focales spécifiques: Kribi/Limbe (interfaces maritimes, sous-traitants portuaires, prévention des déversements).

3) Analyse des écarts et plan d'action

- Classement des écarts: gravité, probabilité, exigence normative associée.
- Matrice de risques/priorités; mesures correctives et préventives avec ressources, délais et indicateurs.
- Actions complémentaires: formation ciblée, mise à jour documentaire, contrôle de performance.

4) Restitution et suivi

- Rapport structuré: méthodologie, constats sourcés, hiérarchisation, annexes probatoires.
- Restitution décisionnelle; jalons de revue pour valider la levée des écarts et organiser des re-contrôles.
- Alignement avec ISO 14001, PGES et préparation des échanges avec les autorités.